

Accueil › Occitanie › Haute-Garonne › Actualités de Haute-Garonne ›  
Reconversion : voici ce que va devenir l'ancienne gendarmerie de Cugnaux

# Reconversion : voici ce que va devenir l'ancienne gendarmerie de Cugnaux

**Bryan Faham**

20 août 2025 - 09:12

La Ville de Cugnaux a signé une convention avec l'UCRM pour la mise à disposition des locaux de l'ancienne gendarmerie. Les lieux accueilleront des activités sociales et serviront à l'hébergement de publics fragilisés.



Illustration. © Ricochet69 / Depositphotos

Les locaux de l'ancienne gendarmerie de Cugnaux, situés sur l'avenue de Franczal, vont reprendre vie. **Vides depuis plusieurs années**, la municipalité va confier les clés à l'Union Cépière Robert-Monnier (UCRM), une association reconnue d'intérêt général.

« Dans la continuité de nos actions en matière d'accompagnement social et dans un contexte de

...accompagnement social et d'hébergement...  
**fragilisation croissante des publics**, il nous semblait  
essentiel d'**accorder une vocation sociale à ces locaux**,  
dans l'attente de la mise en œuvre d'un futur projet urbain »,  
a déclaré le maire Albert Sanchez.

## Une vocation sociale en attendant un projet urbain

Ces locaux sont **implantés dans une zone identifiée comme secteur de renouvellement urbain** dans le futur PLUI-H de Toulouse Métropole. Dans l'attente du projet, la commune a choisi de leur donner une utilité immédiate. L'UCRM pourra y **déployer ses missions d'accompagnement social et d'hébergement**.

**Guide PDF "Oreille Absolue"**

Annonce oreilleabsolue.mobi

**Intègre une grande école**

Annonce EDC Paris

**Compagnie Interne**

Annonce

**CLF Formation n°1 en France**

Annonce CLF Formation

**Vacances De Rêve À Zanzibar**

Annonce FavoriteSearches

**Coutellerie Matsa étui en première**

Annonce

Le site comprend **sept appartements T4 et T5 de 80 à 90 m<sup>2</sup>** ainsi que **deux bureaux destinés à des activités sociales**. Les logements permettront d'accueillir des personnes en parcours de stabilisation résidentielle. Les bureaux seront utilisés pour la gestion du site et l'accompagnement des bénéficiaires.

La convention prévoit **une indemnité annuelle de 2 340 euros** versée par l'UCRM à la commune. Les frais de fonctionnement seront à la charge de l'association. Conclue

pour un an, la convention est renouvelable tacitement. **La ville se réserve toutefois le droit d'y mettre fin à tout moment** si l'intérêt général l'exige.

## **L'UCRM, un acteur majeur de l'accompagnement social**

Fondée il y a 75 ans, **l'UCRM intervient dans la métropole toulousaine et en Occitanie**. Elle accompagne chaque année près de 13 000 personnes grâce à 500 salariés et 60 bénévoles. L'association agit dans les domaines de l'hébergement, du logement, de la formation et de l'insertion professionnelle.

### **Partagez avec vos proches**



---

## **Commentaires**

Adresse e-mail

Nom

Site internet

Votre commentaire

ENVOYER

ANNULER